

Lundi, aura lieu la 2<sup>e</sup> commission d'informations et de suivi sur le permis exclusif de recherches d'or et autres substances connexes dit permis de villeranges attribué à Cominor en 2013. Depuis, l'opposition s'organise au travers de Oui à l'avenir, du collectif Stopmines 23... S'il va peut-être bientôt quitter Lussat où il habite depuis 15 ans, Jean-Pierre Ferrant veut que la population prenne conscience du danger.

# Mines

## «Une catastrophe sans pareil»

Par Vanessa Juliet

**J**ean-Pierre Ferrant habite Lussat depuis une quinzaine d'années avec sa femme. Il est venu s'installer en Creuse pour son calme. Lui, originaire du Nord, a connu les mines de charbon, «là ce sont les mines d'or, ce n'est pas pareil mais c'est tout aussi polluant». D'où un vrai message d'alerte qu'il veut adresser à la population.

Les mots ne sont pas mâchés et la colère bien visible. «Ce PER (celui de Villerranges, accordé par Arnaud Montebourg en octobre 2013 à Cominor, ndlr) nous casse bien les pieds. Nos politiques se moquent bien de la santé publique !», lance-t-il. Si aujourd'hui, le gouvernement réfléchit à relancer



Jean-Pierre Ferrant montre la carte du périmètre du PER de Villerranges qui se situe à quelques kilomètres de celui du Châtelet.

l'exploitation minière. Elle a déjà le cas ici en Creuse des mines du existé. Des sites ont fermé. C'est Châtelet en 1955 ou encore plus

réemment celle de Salsigne dans l'Aude en 2004 en raison de problèmes économiques, environnementaux et sanitaires. Mais aujourd'hui, comme il l'explique, les légumes comme les carottes, les champignons, les escargots ou encore le thym sont interdits à la commercialisation. Les arrêtés préfectoraux sont toujours en vigueur jusqu'au 8 juillet prochain et devraient être renouvelés. Jean-Pierre Ferrant n'a pas arrêté là ses recherches. Citant une étude scientifique, est constaté dans la population riveraine un excès de 80 % de la mortalité par cancer du poumon et de 110 % pour celui du pharynx. Pour lui, si ce PER débouche sur un permis d'exploration, ce serait une «catastrophe écologique pour des centaines d'années. L'air, l'eau serait pollués, l'agriculture impactée, comme l'immobilier, le tourisme. Tout va être impacté, ça va être une catastrophe sans pareil», martèle-t-

il. «Je ne veux pas que l'on connaisse ce que Salsigne a connu et connaît aujourd'hui». Il veut prendre plutôt exemple sur les Espagnols et notamment le gouvernement des Asturies qui a interdit les exploitations minières. La France n'en prend guère le chemin avec des PER accordés en Creuse mais aussi dans la Sarthe, en Bretagne. «Les politiques se moquent de nous, répète-t-il agacé. On a connu une antériorité et on continue, on fait tout pour aggraver la situation».

### APPEL À LA MOBILISATION

Jean-Pierre Ferrant s'inquiète d'autant plus car si «on prend autant soin des riverains que de l'eau, il y a vraiment de quoi s'inquiéter (voir par ailleurs)». Il veut donc que la population se mobilise. «Si personne ne bouge, ça se fera ! Il ne faut pas attendre que cela se passe !»

Le message est lancé.

## INTERVIEW DOMINIQUE DELORME, DIRIGEANT DE COMINOR

### «La deuxième phase de travaux devrait



**M. Delorme, pourquoi avoir demandé ce PER ?**

Le PER, on l'a demandé début 2011 lorsque le cours de l'or était particulièrement élevé (1.800 dollars l'once). Vu le contexte économique, cela nous paraissait intéressant de revoir ce qui avait été inachevé il y a vingt ans. On aurait pu choisir d'autres zones, on sait très bien que les mines ont fermé dans un contexte économique différent. On était pionnier, la zone était intéressante pour des travaux plus modernes.

**Un premier PER avait été accordé à Total Compagnie minière entre 1980 et 1989, n'est-ce pas suffisant pour savoir s'il y a de l'or ?**

A l'époque, les travaux ont été arrêtés parce que les cours de l'or

n'étaient pas bons. Total Cie minières a été dissoute. Nous nous sommes dit que vu le cours qui a été multiplié par six, ça valait le coup de revoir ce qui a été fait et le potentiel du secteur.

**Avons-nous une idée précise du potentiel ?**

Nous ne savons pas du tout quel est le potentiel du secteur. Il n'y a pas eu d'estimations conformes aux normes en vigueur. Les travaux ont été arrêtés rapidement, il y a tout à faire faire même si on sait que les zones sont favorables.

**Vous parlez de travaux plus modernes, quelles techniques utilisez-vous ?**

Sur le fond, c'est toujours la même chose, ce qui a évolué c'est l'appréhension des données de base, nous sommes plus exigeants. Il faut se référer à des normes de qualité, sinon nous n'arriverons pas à valider les ressources.

**Qu'a donné la première phase de travaux ?**

D'abord nous avons réalisé un état 0 de la qualité des eaux puis nous avons effectué des prélèvements de sol à faible profondeur suivant une grille bien organisée selon une ligne de 100 m tous les 25 m. Ces échantillons de sols sont faits pour 50 éléments. Ça permet de tester l'or et d'autres éléments. Là, il y a uniquement l'or qui peut nous intéresser mais il est très peu mobile. Nous avons donc analysé d'autres éléments plus mobiles qui vont nous donner des indications : l'arsenic, le cuivre, l'antimoine... Nous avons fait des courbes et on obtient des valeurs comme une carte topographique. Nous avons remis en évidence les zones de Total. Des mesures d'électricité et de la radioactivité des roches ont été faites ainsi que des mesures magnétiques. Tout cela pour préciser la cartographie.

**Où en est-on actuellement ?**

Nous avons fini les travaux de cette première phase en février. Nous avons fait une déclaration d'ouver-

ture de travaux pour faire 6 à 7.000 mètres de sondages sur des zones particulières. Nous attendons le retour définitif de la préfecture. Nous finalisons sur quelques points particuliers.

**Quelles seront les travaux ?**

Jusqu'à présent, c'étaient des mesures superficielles. Nous ne connaissons pas le sous-sol, nous allons donc faire des sondages jusqu'à 100 mètres de profondeur voir 350 mètres sur deux-trois points.

**Quand commenceront-ils ?**

Dès le feu vert de la préfecture. Nous avons déjà fait l'appel d'offre. J'espère que dans 15 jours, nous allons pouvoir commencer. Nous avons aussi un travail d'acceptabilité à faire sur le terrain. On va passer un accord avec les propriétaires. Lundi, lors de la commission de suivi, nous allons présenter les résultats et le programme que nous envisageons.

**Il y a une opposition à ce projet...**

Il y a d'abord tous les gens silen-